

Comité de pilotage de la convention pour l'égalité entre les filles et les garçons

Relevé des conclusions de la réunion du 09/09/08

Ordre du jour

- Bilan 2007-2008
- Perspectives 2008-2009

Composition du comité de pilotage

Présidente

Raymonde ROUZIC

Chef du service académique Information Orientation – Déléguée régionale de l'ONISEP, représentant Monsieur le recteur

Pour la préfecture de Région

Françoise KIEFFER

Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Pour le conseil régional

Gaëlle ABILY (excusée)

Vice présidente en charge de l'égalité professionnelle et de la qualité de l'emploi,

Frédérique PONDEMER

Chargée de mission égalité professionnelle et qualité de l'emploi

Pour la direction régionale de l'agriculture et des forêts

Françoise DUTEILLEUL

DR de l'agriculture et de la forêt - Service formation, déléguée à la formation des personnels.

Pour l'académie de Rennes

Jean HANRY

IA-IPR en charge du 1er degré à l'IA 35

Nicole GUENNEUGUES

Chargée de mission académique égalité entre filles et garçons

Josie LEFORT

présidente de l'ARPE (Animation, Recherche Pédagogique et Educative) - commission du CAEC (Comité Académique de l'Enseignement Catholique).

Véronique GERONES-TROADEC

IA-IPR Sciences de la vie et de la terre

Éléments du contexte institutionnel

Niveau Ministériel

→ **Le code de l'éducation** reprend l'article 5 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005

"Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte".

→ **L'outil : une convention** entre 8 ministères qui actualise la convention de 2000 pour la période 2006-2011

- Marie-Jeanne Philippe rectrice de l'académie de Besançon préside le comité de pilotage de cette convention.

→ **La circulaire de rentrée** du Ministre de l'E.N. réaffirme ces objectifs :

- « L'année 2008-2009 devra marquer une avancée significative pour la **parité filles-garçons dans les séries scientifiques et techniques du baccalauréat**, prévue à l'horizon 2010 ».
- « *L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales et une intégration réussie dans la société. Sa mission est donc aussi de **promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes**, de permettre une prise de conscience des discriminations, de faire disparaître les préjugés, de changer les mentalités et les pratiques. Au sein des établissements, une importance particulière devra être accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne : violences racistes et antisémites, **violences envers les filles, violences à caractère sexuel**, notamment l'homophobie* ».

NIVEAU ACADEMIQUE

→ **Le projet académique 2007-2010**

*L'objectif est de conforter la pleine réussite de tous, dans le respect de l'égalité des chances et de **l'égalité entre les sexes**. Cette réussite doit prendre en compte les capacités, aptitudes et aspirations de chacun, et permettre de **corriger les déterminismes d'ordre sexuel et social**.*

→ **La convention régionale** du 8 mars 2005

1. développer une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et les violences sexistes
2. élargir les choix scolaires et professionnels des filles et des garçons pour favoriser l'égalité professionnelle et sociale entre les femmes et les hommes

Bilan 2007-2008

Le bilan de la mission académique a été fourni avant la réunion. On peut souligner un calendrier événementiel particulièrement chargé avec 3 temps forts : colloque du 23 novembre, 100 femmes 100 métiers, 2^{ème} biennale de l'égalité femmes hommes.

La parole est donnée aux partenaires sous forme d'un tour de table. Ils présentent les éléments complémentaires du bilan de la mise en œuvre de la convention pour 07-08.

L'accent est mis sur la qualité des partenariats et le rôle important d'un portage institutionnel fort et continu. Les moments institutionnels sont à saisir pour rappeler qu'il s'agit bien là de politiques publiques, en Bretagne, en France, en Europe, portées au plus haut niveau, et non pas de préférences individuelles.

La présence de ce thème dans le référentiel d'une formation, comme pour l'option découverte professionnelle en collège ou le programme régional des stages (PRS – conseil régional) apparaît comme un levier déterminant pour son intégration dans les pratiques des équipes éducatives et des formateurs.

La question de l'égalité femmes hommes doit également être traitée en interne des structures, en tant que milieux professionnels.

Perspectives 2008-2009

Ne sont cités ici que les temps forts ou les événements nouveaux pour l'année scolaire 2008-2009.

ACTUALISATION DE LA CONVENTION

Elle doit permettre au niveau de l'académie de :

- relancer le réseau des correspondants dans les IA, les bassins, les établissements
- formaliser davantage l'engagement des divers services

La question de quelques **indicateurs de suivi** est posée. Au niveau national l'indicateur LOLF fixe une part de 45% de filles dans les séries S, STI et STL cumulées.

La préfecture de Région souhaite que les conseils généraux puissent être associés, au vue de leurs compétences dans les collèges.

Le conseil régional souhaite que la lutte contre l'homophobie fasse partie des objectifs clairement identifiés du texte.

La nouvelle convention pourrait être signée dans le cadre de la réunion de l'observatoire régional de la parité.

→ un groupe de travail est à constituer pour cette actualisation de la convention régionale.

100 FEMMES 100 METIERS

La 6^{ème} édition de 100 femmes 100 métiers est programmée du 5 au 15 novembre 2008. Le temps fort, vendredi 14 et samedi 15 novembre se tiendra au lycée Coëtlogon à Rennes.

VIVRE SON METIER

La 1^{ère} phase de cet outil multimédia conçu par l'ONISEP Bretagne, avec le soutien financier de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), sera achevée en novembre 2008 par la mise en ligne de l'application. La seconde phase, en 2009, vise à produire l'application sur un support DVD largement diffusé.

CAMPUS NUMERIQUE DE BRETAGNE AVEC LES UNIVERSITES

La chargée de mission académique égalité est sollicitée pour l'axe « Etudes sur le genre » du Campus numérique de Bretagne (CNB). Il s'agit de construire 20h de formation pour le module « éducation et formation ».

CDJ 35

Le conseil départemental des jeunes d'Ille et Vilaine (CDJ 35) a constitué cinq commissions pour l'année scolaire 2008-2009. La chargée de mission académique égalité est invitée à accompagner les jeunes élus dans leur travail de réflexion durant quatre mercredis, de novembre à mai, en collaboration avec un animateur de la Ligue de l'Enseignement.